
A

COMME



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.
Abonnement annuel : 4 Euros
Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.
Site internet : www.arbaletrier.be / E-mail : arbaletrier@tiscalinet.be

N° 56 janvier 2002

Editorial

Le Mot du Président

La devise du Grand Serment Royal des Arbalétriers de St Georges à Grez-Doiceau n'a jamais été ni ne sera bafouée à ce jour.

C'est en son nom et en respect du serment que nous avons prêté, que nous allons tous mettre un point d'honneur à contribuer au bon déroulement de la grande tombola organisée au profit d'un enfant gravement malade.

Les modalités de cette opération vous sont détaillées dans ce bulletin.

Je vous remercie de la diligence que vous apporterez au bon fonctionnement de cette opération louable.

Je profite également de ce bulletin pour vous remercier de tout cœur des marques de sympathie que vous m'avez témoignées tout récemment.

Marcel

HUNDOUR

Questions réellement posées à des témoins par des procureurs durant les procès et, dans certains cas, réponse donnée par des témoins futés.

Les phrases sont extraites d'un livre appelé « Disorder in the court ». A part la traduction, les phrases ont été dites exactement comme c'est écrit.

Q : Et à quel endroit a eu lieu l'accident ?

R : Approximativement au kilomètre 499.

Q : Et où se trouve le kilomètre 499 ?

R : Probablement entre les kilomètres 498 et 500.

Q : Le plus jeune fils, celui de 20 ans, quel âge a-t-il ?

Q : Etiez-vous présent quand la photo a été prise ?

Q : Etait-ce vous ou votre plus jeune frère qui fut tué pendant la guerre ?

Q : Vous a-t-il tué ?

Q : A quelle distance étaient les deux véhicules au moment de la collision ?

Q : Vous étiez là jusqu'à ce que vous partiez, est-ce exact ?

Q : Combien de fois vous êtes-vous suicidé ?

Q : Elle avait trois enfants, vrai ?

R : Oui.

Q : Combien de garçons ?

R : Aucun.

Q : Il y avait des filles ?

Q : Docteur, combien d'autopsies avez-vous effectuées sur des morts ?

R : Toutes mes autopsies ont été effectuées sur des morts.

Q : Toutes vos réponses doivent être orales. A quelle école êtes-vous allé ?

R : Orale.

Q : Vous souvenez-vous à quelle heure vous avez examiné le corps ?

R : L'autopsie a commencé vers 20h30.

Q : Et M ; Dennington était mort à cette heure ?

R : Non, il était assis sur la table à se demander pourquoi je faisais une autopsie.

Q : Docteur, avant de faire l'autopsie, avez-vous vérifié le pouls ?

R : Non.

Q : Avez-vous vérifié la pression sanguine ?

R : Non.

Q : Avez-vous vérifié s'il respirait ?

R : Non.

Q : Alors, il est possible que le patient ait été vivant quand vous avez commencé l'autopsie ?

R : Non.

Q : Comment pouvez-vous en être certain, Docteur ?

R : Parce que son cerveau était sur mon bureau dans un bocal.

Q : Mais le patient ne pouvait-il quand même pas être encore en vie ?

R : Il est possible qu'il ait été encore en vie et entrain d'exercer le métier d'avocat quelque part.

Daniel Mees.

DIVERS

MENER UNE VIE SAINNE REND L'EXISTENCE PLUS SOURIANTE.

Pour conserver une bonne santé, d'une manière naturelle, l'élémentaire propreté corporelle est bien sûr indispensable, mais point n'est besoin de respecter de nombreuses règles très ennuyeuses et difficiles à respecter d'une manière régulière.

Une vie saine, nous met en harmonie avec notre milieu. Elle nous permet d'être réceptifs à tout ce qui se passe autour de nous et en nous. Nous pouvons écouter les autres et aussi nos cellules.

Voici quelques conseils suggérés :

- Changer nos menus le plus possible.

- Aérer très souvent nos espaces de vie, surtout en hiver.

- Pratiquer un exercice physique.

- Réserver des temps de repos suffisants.

- Chercher à trouver les côtés positifs de la vie, tant dans la vie professionnelle que familiale.

Ces quelques règles sont simples et aisées à appliquer. Lorsque physiquement ou moralement nous sommes en difficulté, il suffit de repenser et appliquer ces bonnes règles.

Mener une vie saine, c'est lutter contre la sédentarité. C'est pratiquer quelques heures de marche, promenades qui nous permettent de laisser libre cours à notre imagination et à nos rêves.

C'est aussi éviter de grignoter tout le temps, ce qui surcharge notre estomac ainsi que nos cellules, et nous empêche parfois de dormir.

De bonnes relations avec les autres favorisent l'équilibre mental et nous procurent une sérénité qui nous permet d'apprécier tous les moments de la vie. Un esprit sain dans un corps sain.

L'activité physique doit être bien dosée, exercée en plein jour et de préférence à l'extérieur. Il faut rechercher la performance dans la longueur de l'activité plutôt que dans l'intensité. Celle-ci peut s'étaler sur une longue période ou être morcelée, mais dans ce cas la durée doit être d'au moins un quart d'heure.

Il est évident qu'en général on mange trop. En agissant ainsi, l'organisme s'affaiblit.

Bonne chance à tous ceux qui courageusement essaieront d'appliquer ces règles.

José.

POTAGE AU CONCOMBRE

Ingrédients :

- 1 concombre
- une laitue pommée
- un gros oignon
- un bouquet de persil
- 1 œuf
- 150 gr de crème fraîche
- 50 gr de margarine
- un cube de bouillon de viande
- sel et poivre.

Préparation :

- Pelez le concombre, fendez-le en quatre, enlevez éventuellement les pépins et taillez-le en morceaux de deux centimètres. Nettoyez la laitue, lavez-la abondamment et coupez les feuilles en lanières. Pelez l'oignon et coupez-le en petits morceaux.
- Faites fondre la margarine dans une casserole, et faites revenir le concombre, la laitue et les morceaux d'oignon pendant dix minutes, tout en remuant régulièrement.
- Ajoutez un litre d'eau et le cube de bouillon, laissez bouillir pendant un quart d'heure.
- Entre-temps versez le jaune d'œuf dans un bol, ajoutez-y trois louches de bouillon chaud tout en fouettant le mélange pour éviter la cuisson de l'œuf. Versez la crème fraîche dans le bol.
- Lorsque la cuisson du potage est terminée, mixez celui-ci et ajoutez le contenu du bol.
- Rectifiez l'assaisonnement.
- Nettoyez et ciselez le persil.
- Servez le potage bien chaud en y ajoutant une garniture de persil.

Agnès.



Historique

PRIERE DES ARBALETRIERS

Seigneur, nous nous mettons sous Votre protection. Donnez-nous un cœur pur pour que nous puissions aimer sans arrières-pensées et pour que nos actes et dires soient toujours clairs et sereins.

Veillez, Seigneur, à ce que nous soyons conscients de notre rôle de protecteurs des principes et valeurs, inculqués par Vous dans le cœur de tout homme.

Aidez-nous à rester fidèles à notre Serment comme membre de cette Gilde et à toujours respecter notre devise « UNION et DEVOIR ».

Nos pensées vont aussi vers nos frères et sœurs qui nous ont précédés dans l'autre monde, ainsi que vers nos membres âgés et vers nos malades, qui n'ont pas l'occasion de vivre, avec nous, cette journée.

A cette intention, prions le Seigneur.

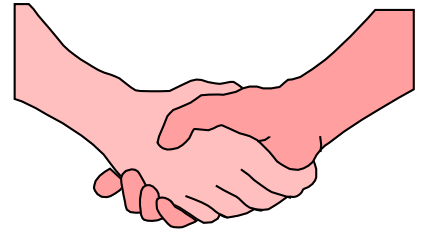


RIONS UN PEU

Le sujet d'une composition française était le suivant :
Décrivez les réactions d'un chien que vous avez sauvé de la noyade.

Une petite fille a fait un très joli récit en concluant ainsi :

- Et le chien s'éloigna en remuant la queue avec reconnaissance. Bien peu d'hommes seraient capables d'en faire autant.



AVIS IMPORTANT

Notre gilde organise une **TOMBOLA** au profit d'un enfant atteint d'une maladie grave. Pour ce faire, nous mettons en vente des billets au prix de 2 € pièce, ou 10 € le carnet de six billets.

Le tirage des numéros gagnants aura lieu le dimanche 25 août 2002 à 15.00 h au local de la gilde en présence de Monsieur le Bourgmestre F. Vanbever.

Nos lots sont à la hauteur des résultats espérés : **T.V. couleur, magnétoscope, four à micro-ondes, aspirateur**, etc...

Les résultats du tirage seront disponibles au 010/844021, au local de la gilde ou sur le site Internet <http://www.arbalétrier.be>. Les lots sont à réclamer avant le 25 octobre 2002 au 010/844021.

Il va sans dire que le résultat de cette tombola dépendra de l'enthousiasme que mettront les membres dans la vente des billets. A cette occasion, nous devons pouvoir compter sur tous les membres. Nous espérons que, connaissant le but de cette action, chacun aura à cœur de se donner à fond dans ce défi et que les **2.400 billets** imprimés trouveront des acquéreurs. Afin que le rayonnement de cette action dépasse le cercle de notre gilde, il faudra toucher les parents, amis et connaissances au sens le plus large. Mais déjà, nous savons que, grâce à vous, cette opération sera une réussite.

Le Comité.

Activités de tirs.



Résultats et calendrier.



CHAMPIONNAT DE BRUXELLES BRABANT

Classement après trois concours

6 M

HONNEUR

1. JP.ANCART	296
(99-100- 97)	
J. DEVROYE	296
(100- 98- 98)	
3. A ; DEBRUYNE	295
(99- 99- 97)	
4. R. GODFROID	287
(96- 94- 97)	
6. PH.LANDRIEU	286
(96- 94- 96)	
7. B. NOE	284
(97- 94- 93)	

CAT.A

2. W. HEMELEERS	285
(96- 97- 92)	
J. NOE	285
(93- 97- 95)	
9. D. MEES	195
(95- -100)	
10.P. DESSART	193
(97- 96-)	
11.MA.TIELEMANS	186
(95- - 91)	
14.S. ANCART	155
(77- - 78)	
17.P. LECOCQ	98
(98- -)	

CAT.B

2. M. VANCASTER	284
(96- 96- 92)	
7. G. DE HOSTE	185
(97- - 88)	

EQUIPES

GREZ I 3 pts
[1(493) 1(491) 1(489)]

GREZ II 3 pts
[1(386) 1(380) 1(376)]

10 M

HONNEUR

1. J. DEVROYE	293
(97- 98- 98)	
JP.ANCART	293
(97- 97- 99)	
3. A. DEBRUYNE	290
(98- 95- 97)	
5. B. NOE	281
(95- 94- 92)	
W. HEMELEERS	281
(95- 94- 92)	
9. J. NOE	273
(87- 93- 93)	
10.R. GODFROID	272
(90- 89- 93)	
11.MA.TIELEMANS	190
(95- - 95)	
13.P. DESSART	187
(95- 92-)	
14.D. MEES	178
(90- - 88)	

CAT.A

1. PH.LANDRIEU	288
(98- 97- 93)	
11.G. DE HOSTE	184
(87- - 97)	
17.P. LECOCQ	91
(91- -)	

EQUIPES

1. GREZ I 3 pts
[1(485) 1(481) 1(486)]

1. GREZ II 3 pts

[1(376) 1(368) 1(371)]

10 M D

1. J. DEVROYE	291
(99- 99- 93)	
2. JP.ANCART	287
(99- 93- 95)	

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

Classement après deux concours

6 M

HONNEUR

2. J. DEVROYE	199
(99- -100)	
4. R. GODFROID	294
(100- 98- 96)	
13.PH. LANDRIEU	286
(96- 96- 94)	

CAT.A

1. JP. ANCART	294
(99- 97-98)	
3. W. HEMELEERS	195
(99- 96-)	
. P. LECOCQ	96
(96-)	
7 . J. NOE	289
(95- 95- 99)	
15. B. NOE	284
(97- 91- 96)	

CAT.B

A. DEBRUYNE	99
(99-)	
24.M. VANCASTER	274
(89- 94- 91)	

SENIORS

1. R. GODFROID	294
(100- 98- 96)	
3. J. NOE	289
(95- 95- 99)	
12.M. VANCATER	274
(89- 94- 91)	

EQUIPES

1.St-Georges Grez-Doiceau	
points 1468 (496-483-489)	
barrages 148 (50-49-49)	

10 M

HONNEUR

8. J. DEVROYE	191
(97- - 94)	
9. JP.ANCART	286
(97- 93- 96)	

CAT.A

6. B. NOE	282
(94- 95- 93)	
11.W. HEMELEERS	186
(94- 92-)	
14. Ph. LANDRIEU	277
(94- 92- 91)	
21.J. NOE	275
(91- 92- 92)	
23.R. GODFROID	274
(95- 92- 87)	
P. LECOCQ	91
(91-)	
.M. VANCATER	86
(86-)	
.A. DEBRUYNE	84
(84-)	

SENIORS

6. J NOE	275
(91- 92- 92)	
7. R. GODFROID	274
(95- 92- 87)	
.M. VANCATER	86
(86-)	

EQUIPES

4. St-Georges Grez-Doiceau	
points 1407 (477-464-466)	
barrages 144 (48-49-47)	

TIRS ANNIVERSAIRES

Janvier

Catégorie A: Philippe Landrieu
Catégorie B: Jean Ori

Février

Catégorie A : André Debruyne
Catégorie B : Anne Noé

Mars

Catégorie A : Joël Devroye
Catégorie B : Anne Noé

Avril

Catégorie A : Joël Devroye
Catégorie B : Marcel Vancaster



Assemblée générale du 22/01/02.

- Le Président informe les membres que nous pouvons conserver notre local et qu'un bail de neuf ans, prenant cours le premier juin 2002, sera signé avec les autorités communales.
- Bernard Noé voit ses mandats d'administrateur et de commissaire aux comptes renouvelés pour une période de trois ans.
- Monsieur l'échevin Pirot a contacté M.A. Tielemans concernant la partie historique de la procession.
- La messe de la Gilde sera animée par la chorale paroissiale.
- Site INTERNET : la commune propose de faire une déviation du site communal vers le nôtre.
- Souper de la gilde : les membres marquent leur accord pour changer la formule habituelle. La décision sera prise par le comité.
- Organisation des festivités marquant le 25^{ème} anniversaire de

la gilde.

Georges de Hosté propose un voyage en Autriche.

Philippe Landrieu suggère des compétitions de tir, des animations pour enfants, jeux, repas,

- Daniel Mees propose le renouvellement du mobilier de bar.
- Roger Godfroid souhaiterait une participation de la gilde (démonstration de tir) au Club Nautique de Wavre le 5 mai 2002.
- Le Président présente le calendrier 2002.
- Le capitaine de tir Jean-Pierre Ancart fait le bilan sportif de 2001.
- Le trésorier Georges de Hosté commente le bilan financier de 2001.

Réunion du 5 février 2002.

- M.Vancaster et J.Noé se rendront à Bruxelles pour assister à l'Assemblée Générale de l'U.R.A.
- Le 17 février 2002 à 18.30 h, Georges de Hosté, Marcel Vancaster, Bernard et José Noé participerons à la garde au monument aux morts pour l'anniversaire du décès du Roi Albert I.
- Le dimanche 24 février 2002 aura lieu le déménagement du matériel qui se trouve dans les locaux extérieurs pour le stocker dans la cave de notre bâtiment.
- Marcel Vancaster a commandé dix arcs au prix de 90 € la pièce..

Réunion du 5 mars 2002.

- Prévoir des places sur le parking de l'arbalète pour le tir qui a lieu le 15 mars 2002.
- Roger Godfroid devra nous fournir les renseignements concernant notre participation le 5 mai à la journée du Club Nautique à Wavre :
 - les heures d'ouverture
 - le matériel nécessaire
 - le nombre de membres pour assurer les tirs.

- Nous avons reçu de notre ancien président K. De Bleser la prière des arbalétriers.
- Philippe Landrieu mettra aux valves les suggestions concernant le repas de la gilde : soit à l'école, soit à la Grange Fleurie à Hamme-Mille.
- Le bail pour l'occupation de notre local a été signé chez M. le notaire Nicaise. Il prend cours en juin 2002.
- Le comité marque son accord pour organiser le parrainage d'un enfant qui a de graves problèmes de santé.

Réunion du 2 avril 2002.

- Les arcs commandés sont prêts. Marcel Vancaster et José Noé se rendront à Anvers pour les enlever.
- Le Président se rendra à une réunion avec Monsieur le Ministre Flahaut le 18 mai 2002. (lieu et heure à déterminer)
- Jean-Pierre Ancart se renseignera auprès d'un imprimeur pour connaître le prix d'impression des billets de tombola.
- Un budget d'environ 600 € sera mis à la disposition du comité pour l'organisation de la tombola : lots, affiches, etc...
- Ouverture de la boîte à suggestions pour le souper de la gilde : 11 réponses pour Grez et 9 pour Hamme-Mille.
- Ordre du jour de l'assemblée générale du 11 avril 2002 :
 - organisation de la messe
 - procession
 - divers.
- Des fleurs seront offertes pour le mariage de Pierre Gillet.

José.

Historique

Garnier de Grez fut un des compagnons les plus dévoués de Godefroid de Bouillon dont il était le cousin.

Il appartenait à la puissante famille de Grez, en Brabant (aujourd'hui Grez-Doiceau).

Après la conquête de Jérusalem, il resta quasi seul avec l'Avoué du Saint-Sépulcre quand, les uns après les autres, les chefs de la première croisade eurent regagné l'Europe.

On voit alors Garnier de Grez organiser des expéditions, des « rezzous », contre les Arabes rebelles.

Peu de temps avant sa mort, Godefroid demande à Garnier de Grez d'assiéger la ville de Caïpha avec l'aide des troupes vénitiennes nouvellement arrivées en Palestine.

Garnier commença immédiatement les travaux du siège, mais apprenant que Godefroid allait mourir, il courut à Jérusalem pour saluer une dernière fois son maître.

Après la mort de Godefroid de Bouillon, Garnier s'affirma comme le défenseur le plus ardent de la monarchie et même de la « dynastie » fondée par Godefroid.

Il prit sur lui d'envoyer immédiatement des messagers à Edesse pour demander à Baudouin de Boulogne de succéder à Godefroid à la tête du jeune royaume de Jérusalem.

En attendant l'arrivée de Baudouin, il s'agissait de tenir tête aux fauteurs de troubles et aux intrigants.

Garnier de Grez occupa la tour de David, considérée comme la citadelle de la ville sainte.

Il refusa obstinément de remettre la place forte au patriarche Daimbert qui prétendait exercer le pouvoir absolu durant la vacance du trône.

En bon diplomate, Garnier de Grez voulait simplement gagner du temps en attendant l'arrivée de Baudouin. Mais il mourut avant d'avoir vu la réalisation de ses loyaux desseins.

(Garnier de Grez dit Werner)

Georges.

A PROPOS DE LA CARTE POSTALE ILLUSTRÉE

Pour le profane, la carte postale se résume aux vues de la côte, aux cartes envoyées de la place St-Marc à Venise ou aux vues de la place St-Pierre à Rome ou encore aux vues représentant les montagnes suisses.

La carte postale, je ne vous apprend rien, c'est bien plus que cela. C'est à mon avis la plus riche documentation iconographique existant entre 1880 et 1920.

D'une grande richesse, d'une variété extraordinaire, d'une qualité souvent variable soit, mais cherchant à montrer et montrant des aspects de la vie et des choses qu'elle est la seule à montrer. Tous les sujets imaginables ont été traités avec plus ou moins de bonheur.

Hommes, femmes et enfants de tous pays, coutumes, habitations, bijoux, vêtements, rites, métiers, etc... Animaux de tous pays, plantes et tant d'autres choses qui ravissent et raviront nos parents, nous ravissent et raviront nos enfants.

Ce petit carton de 90 mm x 140 mm est vraiment étonnant, que de découvertes, que de surprises. De par sa taille elle se classe entre le timbre et la gravure et par sa qualité et sa richesse elle côtoie sans honte l'une et l'autre.

Des centaines de millions de cartes ont été imprimées (plus de 80% de destruction) et envoyées aux quatre coins du monde. La plupart d'entre elles ont dormi entre cinquante et cent ans dans un coffre, une boîte, dans le fond d'un tiroir, et voilà que soudain elles réapparaissent au grand jour, parées de leurs plus beaux atours.

Dames vénérables, elles reviennent après cette longue absence, faire notre bonheur et prendre place dans nos collections.

Georges.

DIVERS

FENETRE SUR SAN MARINO

Traditions

Silencieuse et précise, l'arbalète est la plus ancienne arme de défense de la République et elle représente de bon droit l'une des traditions les plus authentiques et naturelles de son peuple.

Aux arbalétriers choisis, on confiait la garde des remparts. Déjà en 1339 un document établissait que chaque Régence – si elle ne voulait pas perdre son salaire – devait acheter aux frais de l'Etat une grosse arbalète complète de munitions et la livrer ensuite au Massaro (personne chargée d'administrer les biens de la commune) de la Commune pour la mettre à disposition en cas de nécessité.

Avec l'avènement des armes à feu, l'usage des arbalètes devint peu à peu inefficace mais on ne voulut pas oublier leur emploi.

Ainsi, au XVII^{ème} siècle on établit que chaque année il y aurait une compétition de tir avec arquebuses et arbalètes à l'occasion de la fête du saint Fondateur.

Les arbalètes actuelles n'ont pas tout changé par rapport à celles d'autrefois, même si elles ont été perfectionnées. Dans plusieurs cas ce sont les tireurs eux-mêmes qui les construisent, en employant des bois de qualité et en les décorant artistiquement.

Le corps des arbalétriers, fondé de nouveau en juillet 1956 et constitué en fédération en 1963, s'enrichit aujourd'hui d'un corps de jongleurs de drapeaux, de musiciens anciens et de figurants qui, pendant les manifestations, défilent habillés en costume historique.

Comment se rendre à Saint-Marin?

Par train :

Gare de Rimini, liaison journalière avec service de bus pour Saint-Marin.

En voiture :

Autoroute A14 – Sortie Rimini Sud. Liaison par voie expresse qui relie en douze kilomètres Rimini à Saint-Marin.

Par avion :

Rimini : 27 km
Bologne : 135 km
Forli : 72 km
Ancône: 130 km

Philippe.

DIVERS

LES TRIBULATIONS D'UNE GRANDE CUVE.

Je suis née au XIX^{ème} siècle, dans une chaudronnerie du Hainaut, commandée pour la filature du Franc-Moulin à Grez-Doiceau.

Après moult péripéties dues au voyage en train et en chariot, je suis arrivée au « Pont d'Arcole » qui à l'époque se nommait le « Noir Trou » en espérant y finir mes jours ! Hélas, je n'y vécus que quelques années heureuses, car les propriétaires de la filature décidèrent de cesser leurs activités. Je fus rachetée, en 1920, par la « Linière de Bonlez ».

Cette-fois me dis-je, c'est pour de bon !...Malheureusement je n'étais pas au bout de mes peines !...L'usine fit faillite en 1930, et à nouveau un long périple m'attendait....

Rachetée par la firme « Courtil » d'Anvers, vous me voyez sur la photo, en janvier 1934, tirée par douze chevaux, descendant la rue du Stampia, (à quelques mètres du hôte) et me dirigeant vers la gare de Gastuche, pour mon second voyage en train.

Arrivée à Anvers, j'y fus entreposée près d'un quai. Après quelques mois, mon nouveau propriétaire décida de me vendre, une longue croisière m'attendait !! Et devinez où j'aboutis ?... Au « Congo »,devenu Zaïre, et plus tard République Démocratique du Congo, pour y finir mes jours sous le chaud soleil d'Afrique.

Georges

